

Facteur agressé par la police municipale à Lyon

UNE INJUSTICE VIS-À-VIS D'UN SEUL EST UNE INJUSTICE CONTRE TOU·TE·S !

Agressé, accusé, et menacé d'être réprimé

Quand Christophe gare son véhicule postal pour relever une boîte aux lettres le 21 juin dernier, il est à des années-lumière de penser qu'il comparaitra devant le tribunal ce 15 novembre... Les policiers municipaux qui l'ont agressé ont déposé plainte pour coups ! Alors même qu'une vidéo démontre que ce postier est victime de violences !

Si stationner sur un terre-plein devient un motif d'interpellation musclée, nos collègues du courrier et du colis peuvent s'inquiéter... Et se mobiliser, car cette histoire vraie et aberrante exige le soutien de chacun·e ! C'est en effet La Poste qui impose, par les rythmes intenable des tournées, de se garer n'importe où (et où l'on peut) pour aller plus vite.

A Lyon, l'ambiance est lourde autour des deux procédures, disciplinaire et judiciaire, résultant de cette affaire.

Un peu le coup du « tu es victime mais c'est toi que l'on accuse... ». La Poste a finalement reporté le conseil de discipline du 16 octobre dernier. Cependant, elle l'a fait confortée à la ténacité de **Sud** PTT,

derrière Christophe depuis le 21 Juin... La tenue de l'instance en correctionnelle un mois plus tard a également dû peser dans cette décision de report.

Mais il ne s'agit bien que d'un simple report ! C'est pour cela que manifester sa solidarité à toutes les strates de La Poste reste primordial. Cela aurait évidemment dû commencer par La Poste elle-même... qui laisse faire voire collabore !

L'affaire de tout·e·s les postier·e·s

L'impunité policière et son corollaire postal sont intolérables, encore plus à l'heure des discours de propagande postale mettant la déontologie et l'exemplarité au centre de la politique maison (!)... Mais où sont la morale et la justice ? Où sont l'aide de La Poste et son obligation de protéger Christophe dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ?

Si la boîte a clairement lâché notre camarade, notre soutien doit se poursuivre dès la prochaine comparution de Christophe !

Face aux manigances et à l'arbitraire, opposons l'unité solidaire des postier·e·s !

La fédération **Sud PTT et le syndicat **Sud** Poste Rhône-Ain appellent les postier·e·s et plus largement tou·te·s celles et ceux qui défendent la liberté et sont allergiques à l'arbitraire à se rassembler**

**jeudi 15 novembre à 13 heures, devant le tribunal
67 Rue Servient, 69003 Lyon (Métro Guichard, ligne B)**

Toutes et tous avec Christophe !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Solidaires
Union
syndicale